

*Les amants
du Moulin de la Galette*

*Montmartre, un crime odieux est commis sur les
marchés du sacré cœur.*

*Le commissaire Dupuis est chargé de l'enquête
sur le meurtre de Monsieur Maréchal
commercial à EDF.*

*Qui a pu en vouloir à cet homme sans histoire ?
C'est ce que les enquêteurs devront élucider...*

Chers lecteurs, bonne lecture



Nouvelle policière

CHBJ Chaumont en Vexin

Sommaire

Chapitre 1

Ouverture de l'enquête.....Page 2

Chapitre 2

Léon Maréchal.....Page 8

Chapitre 3

Premier jour d'enquête.....Page 11

Chapitre 4

La double vie.....Page 15

Chapitre 5

Révélations.....Page 21

Chapitre 6

Les aveux.....Page 29

Chapitre 7

Madame Maréchal.....Page 33

Chapitre 8

La mallette.....Page 37

Chapitre 9

Affaire Résolue.....Page 41

Chapitre 1

Ouverture de l'enquête

L'histoire se déroule à Paris. C'est le début de la soirée nous sommes en été, il est 19h. Un homme venu pour se recueillir à la Basilique du Sacré Cœur découvre en montant les marches un homme inerte. Il s'approche et se rend compte que celui-ci ne respire plus et qu'il est plongé dans une mare de sang. Terrifié il court à l'intérieur de la basilique pour avertir de sa macabre découverte. La police est prévenue et elle indique aux témoins de ne rien toucher pendant le laps de temps de leur arrivée. Un quart d'heure plus tard, un homme de forte taille aux cheveux bruns et aux yeux marrons âgé d'environ 48 ans s'approche de la scène de crime accompagné de deux agents et d'un médecin légiste. Le plus âgé se présente :

« Je suis le commissaire Dupuis du commissariat du 18^e arrondissement de Paris. Monsieur veuillez me dire ce que vous savez puisque c'est vous je crois qui avez découvert le corps ? » Dit-il d'une voix grave.

« En effet, j'étais sur le point de monter les marches pour me rendre à la Basilique quand tout à coup mon regard s'est fixé sur cette forme inhabituelle à cet endroit. Vous savez monsieur le commissaire j'ai l'habitude de me recueillir à la Basilique et je connais bien ce lieu. Je me suis approché et j'ai compris assez rapidement que cet homme était sans vie. La vue de tout ce sang, c'était horrible ! ». La voix chevrotante il ne peut contenir son émotion. L'homme se retourne comme pour échapper à la situation.

« Je vous remercie Monsieur, mes deux inspecteurs Albert et Justine vont prendre votre déposition. Je vous demande juste de rester à la disposition de la justice ».

La scène de crime est sécurisée afin d'éviter d'effacer tous les indices indispensables pour la suite de l'enquête. Pour cela les policiers installent un périmètre de sécurité assez rapidement car des badauds très curieux et de plus en plus nombreux s'amoncellent autour du lieu.

« Reculez messieurs dames ! Reculez ! s'exclame un agent. Il n'y a rien à voir. Laissez-nous travailler. »

Le médecin légiste accompagné des techniciens « releveurs d'indices » sont sur les lieux. Le commissaire Dupuis s'approche de Roméo le légiste. Ils se connaissent depuis de nombreuses années. Ce surnom de Roméo provient d'une histoire ancienne : A l'époque le commissaire avait découvert par hasard que la femme du légiste s'appelait « Juliette ». Plutôt du genre narquois, l'homme rieur avait pris l'habitude lorsqu'ils se retrouvaient sur une

scène de crime de le surnommer Roméo. Les deux hommes se sont ainsi rapprochés et devenus amis. Ce surnom est toujours resté.

Pendant ce temps-là les techniciens habillés de combinaisons blanches intégrales recherchent, relèvent et numérotent les indices. La scène de crime est prise en photo sous tous les angles. Nous sommes à la fin de l'été mais heureusement le temps est clair et le soleil est encore bien présent pour que la lumière soit suffisante pour les spécialistes.

« Il ne sera pas utile pour le moment de sortir les projecteurs ! indique un technicien. Mais ne perdons pas de temps il ne reste que deux heures avant que la nuit tombe. » Chacun a un rôle bien précis : Le premier dessine avec précision l'emplacement du corps et de l'arme retrouvés. Il va ensuite sur un ordinateur noter et reporter ces éléments qui permettront aux enquêteurs de visualiser et d'interpréter plus

facilement les indices pendant l'enquête. Deux autres techniciens à l'aide de gants, de pinces et de cotons tiges s'attachent à récupérer tous les indices visibles à l'œil nu. Les enquêteurs récupèrent dans de petits sacs plastiques les preuves récoltés pour les envoyer au laboratoire et demandent d'avoir les résultats d'analyses le plus tôt possible. En effet chaque minute passée est du temps perdu pour retrouver l'assassin.

L'arme du crime est retrouvée sur place. Malheureusement aucune empreinte ne sera détectée.

Albert de son côté a trouvé un témoin. C'est un homme, un peintre, un artiste de rue. A première vue il donne l'apparence de mener une vie de bohème. L'inspecteur rapporte les dires de cet homme aussitôt au commissaire : « Il a entendu un coup de feu et son regard s'est porté dans la direction du bruit. Il a vu

au loin une forme tombée. Ensuite il explique qu'une personne a pris la fuite rapidement en montant dans une voiture. L'homme est décrit de taille moyenne, rondlet, dégarnit et d'une trentaine d'années. Il porte des vêtements sombres et des semelles blanches. » Pendant ce temps-là Justine a fait le nécessaire pour que la scientifique relève des indices laissés par la voiture si c'est le cas. L'inspectrice s'occupe également d'aller récupérer les vidéos des caméras de surveillance afin de les visionner. C'est le moyen le plus efficace de retrouver la trace de cette voiture et de savoir dans quelle direction elle est partie. Malheureusement les recherches ne vont pas être très fructueuses car la voiture va suivre la direction de la porte de la Chapelle pour être ensuite perdue de vue sur le périphérique. Elle est retrouvée une heure plus tard par une patrouille mais brûlée complètement.

Chapitre 2

Léon Maréchal

Le commissaire Dupuis accompagné de Roméo prend note du nom de la victime en sortant la carte d'identité de son portefeuille placé dans la poche de sa veste. Son nom est Léon Maréchal. Il est belge et a 40 ans. Justine prend connaissance des faits et lance une recherche sur la situation familiale de cet homme. Elle apprend assez rapidement que celui-ci est marié et a deux enfants de 15 et 16 ans. Il travaille à EDF au siège national à la Défense.

Le légiste fait emmener le corps pour exécuter l'autopsie. Le commissaire n'omet pas de lui rappeler que la priorité absolue est de connaître le résultat de l'examen le plus rapidement possible : « Bien évidemment je vais y passer la nuit cher ami » répond Roméo

sur un ton ironique.

Pendant ce temps-là, Albert n'a pas récolté plus d'élément dans son enquête de voisinage.

Le commissaire se charge de prévenir la famille tandis qu'il renvoie chez eux ses deux inspecteurs afin qu'ils se reposent. Ils reprendront l'enquête dès le lendemain matin aux aurores.

Justine qui est célibataire rentre dans son petit deux pièces à quelques pas du lieu de la scène de crime. C'est une femme de trente-cinq ans qui a toujours fait passer sa carrière avant sa vie privée. Il est vrai qu'avec ses horaires décalés, travailler les jours fériés et les dimanches n'aide pas à construire une vie de famille. Justine aime sa vie malgré beaucoup de sacrifices et elle adore son métier d'inspectrice. Elle a toujours vécu à Montmartre. C'est un quartier de Paris dynamique et plein de

charme. Elle apprécie de se promener dans les ruelles pavées et étroites et rencontrer ses amis artistes sur la place du tertre. Justine aime à décrire « Montmartre » comme étant un village suspendu en plein cœur de la vie trépidante de Paris comme peut l'être un nid perché en haut d'un arbre surplombant les tumultes de la vie terrienne. Après quelques enquêtes difficiles elle aime se ressourcer sur les pelouses du square Louise Michel et faire son jogging en effectuant l'ascension des 222 marches du parc. Le téléphone sonne, elle décroche c'est sa meilleure amie. Elle l'invite à la rejoindre dans un petit bistrot « Chez l'artiste ». Cette journée se termine pour les deux jeunes femmes autour d'une bière entourées de chansonniers et dans l'oubli du stress du jour.

Chapitre 3

Premier jour d'enquête

Albert le collègue de Justine est un homme de cinquante ans. Il est marié et père de famille. Il arrive toujours le premier au bureau. Il est tenu tous les matins d'amener sa fille âgée de quelques mois à la nourrice. En effet, Albert ne finissant pas ses journées à des heures fixes, il est plus raisonnable que ce soit la maman qui s'occupe de leur fille le soir. Justine profite de cette organisation familiale car tous les matins elle a un petit café qui est prêt et servi sur son bureau dès son arrivée. L'entente entre les deux inspecteurs est bonne. Ils travaillent ensemble depuis plusieurs années et forme une véritable équipe. Le commissaire Dupuis est prévenu dès son arrivé qu'un élément important vient d'être signalé par le laboratoire : Un ticket de caisse

d'origine Belge a été retrouvé dans les affaires de la victime. Il s'agit d'un achat de lingerie fine. Les ordres sont donnés aux deux inspecteurs d'approfondir cette piste. Albert découvre que son compte courant a un fort découvert et que ses différentes dépenses le ramènent régulièrement en Belgique. Justine de son côté va se rendre avec le commissaire au siège EDF de la Défense pour interroger les collègues de la victime. De retour au bureau les inspecteurs et le commissaire se réunissent afin de rassembler les informations qu'ils ont récoltées. D'après le récit d'une secrétaire : Monsieur Maréchal aurait une double vie. Albert confirme « Il est vrai que de mon côté j'ai des notes d'hôtels et de restaurants surtout en Belgique pour deux personnes. Je me suis renseigné et le réceptionniste m'a indiqué que Monsieur Maréchal venait toujours accompagné de la même personne : Une jeune

femme blonde âgée d'environ trente, trente-cinq ans. Sachant que son épouse est brune il n'y a pour moi plus aucun doute : notre victime avait une double vie ! ». Justine intervient dans la conversation : « De mon côté je suis retournée rue Lepic chez la victime pour interroger sa femme Josette. Elle a 40 ans. Elle est sténodactylo. Madame Maréchal m'a avoué qu'elle avait des doutes sur son mari. Son comportement avait changé depuis plusieurs mois. Elle a commencé par fouiller les affaires de son époux et elle a découvert dans son portable une photo de Monsieur en agréable compagnie avec un numéro de téléphone. Elle m'a dit avoir appelé et être tombée sur une voix de femme. Je l'ai senti très émue et sincère. Suite à cette découverte Madame Maréchal a engagé un détective privé. Voici les coordonnées de celui-ci. » Justine dépose sur le bureau une dizaine de photos compromettantes et un compte rendu

contenant les allers et venues, les noms et adresses de la maîtresse. Le commissaire Dupuis décide dès la fin de la réunion de partir pour la Belgique pour interroger la maîtresse de la victime. Pendant ce temps les deux inspecteurs vont approfondir les recherches en France. Dans le train qui mène à Liège, le commissaire relit les informations du détective. Madame Marielle Vanpouk 35 ans divorcée et sans enfant. Elle vit à Liège. La première rencontre entre Monsieur Maréchal et Madame Vanpouk s'est faite lors d'un séminaire d'entreprise. Ce jour-là une panne d'électricité aurait rapproché les deux personnes suite au témoignage de plusieurs employés d'EDF. Justine de son côté confirme les déplacements de Monsieur Maréchal en Belgique par le visionnage des caméras de surveillance des péages d'autoroute.

Chapitre 4

La double vie !!!

Le commissaire Dupuis arrive au domicile de madame Vanpouk : « Bonjour Madame, je me présente je suis le commissaire Dupuis de la police Française. Je suis désolé mais j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer. » Dit le commissaire d'une voix grave. A l'annonce du décès de Monsieur Maréchal, Marielle se met à sangloter et s'assoie dans un large fauteuil du salon. Il reprend la conversation après quelques instants de silence afin de permettre à Madame Vanpouk de se remettre de ses émotions :

« Saviez-vous que Léon était marié ? »

« Oui » répond Marielle.

« Quelle était la nature de votre relation ? »
Interroge le commissaire.

« Nous avions une relation intime depuis cinq ans. Il venait me rejoindre en Belgique trois fois par semaine. Nous nous aimions. »
Affirme Marielle puis elle ajoute :

« Qu'est-ce qui s'est passé ?

Il a eu un accident ? Je ne comprends pas il allait très bien la semaine dernière. »

Le policier Français lui explique les faits et développe son interrogatoire :

« Avez-vous trouvé un changement dans son comportement ces derniers temps ? ».

Marielle retrouvant petit à petit ses esprits réfléchit et dit : « En effet, depuis quelques jours je l'ai trouvé perturbé. Il passait son temps à regarder son téléphone et ses messages. Il était irritable et criait pour un rien. A plusieurs reprises je lui ai demandé la raison de ce comportement mais il me donnait toujours la même réponse comme quoi il était fatigué et que cela n'était pas contre moi. »

Marielle s'attarde à expliquer qu'elle ne comprend pas. Elle se reproche de ne pas avoir insisté d'avantage pour en connaître l'explication et que cela aurait peut-être pu changer quelque chose. Monsieur Dupuis demande où se trouvait la jeune femme à l'heure du crime. Elle répond sans hésiter qu'elle était en courses avec ses copines. Très agacée de cette question elle lui rétorque : « Vous pouvez vérifier monsieur et sachez que j'espère que vous ne me soupçonnez pas de l'avoir tué je vous le répète on s'aimait. Je suis parfaitement au courant de sa situation familiale il me l'a dit dès notre première rencontre. Ensemble nous avions trouvé respectivement un équilibre dans notre vie sentimentale en partageant notre vie de cette façon.»

De suite le commissaire répond : « Ne soyez pas blessée, mes questions sont faites pour avancer dans l'enquête. Je pense que vous avez autant envi que nous de connaître la vérité ». Marielle

fond en larmes. Le commissaire reprend « Encore une dernière question si vous me le permettez : Avait-il une mallette avec lui ou un autre objet qu'il tenait particulièrement ? » Séchant ses larmes, elle réfléchit et acquiesce : « En effet, maintenant que vous m'en parler il avait un attaché case noir. Il l'avait toujours avec lui. Je n'avais pas prêté attention à ce détail au début car je pensais que cela faisait partie de sa couverture ou alibi pour ses déplacements répétés en Belgique. Sachant qu'il était commercial, sa femme aurait pu avoir des doutes sur les faits et gestes de son mari. » Le policier se rend compte à ce moment-là que Madame Vanpouk n'est pas au courant qu'en réalité la femme de Monsieur Maréchal avait découvert il y a quelques semaines que son mari le trompait. Et de plus qu'elle connaissait l'identité de sa maîtresse. Monsieur le commissaire Dupuis explique ces faits à Marielle qui interloquée reste sans voix.

Il reprend son interrogatoire une dernière fois : « Avez-vous vu par hasard la mallette ouverte et ce qu'elle contenait ? ». Marielle se souvient d'une anecdote à ce sujet « Oui j'ai eu l'occasion une seule fois de voir le contenu : J'ai vu une enveloppe marquée confidentielle et quelques liasses de billets. Mais il a refermé aussitôt l'objet. J'ai senti qu'il était mal à l'aise et je n'ai pas osé lui demander quoi que ce soit. Vous savez monsieur le commissaire nous nous étions promis de respecter la vie que nous menions en dehors de notre relation sans questionnement intrusifs ». Monsieur Dupuis remerciant la jeune femme de son accueil et en lui laissant sa carte sort de l'appartement. Il se dirige directement vers le grand magasin où travaillent les trois copines afin de les questionner et de confirmer l'alibi de Marielle. Toutes les trois femmes vont confirmer rapidement qu'elles étaient dans les

confidences de la relation qu'avait Marielle avec le Français. Elles complètent leurs propos en soulignant que le couple paraissait stable et sans problème. Elles ont même eu l'occasion de le rencontrer une fois et racontent qu'elles avaient eu un bon ressenti à son sujet. « C'était un homme agréable, bien éduqué qui présentait bien » remarque une des trois femmes.

Chapitre 5

Révélation

Dans le train du retour en France le commissaire appelle Albert et lui demande de vérifier si un attaché-case a été retrouvé au domicile de Monsieur Maréchal. Un peu plus tard il apprendra que la mallette a disparu. Justine est chargée de son côté d'enquêter sur l'ex-mari de Marielle Monsieur Jules Van Den Brouk. Il est banquier au guichet dans une grande banque de Liège : Paribas Fortis. Justine explique au commissaire qu'il a donné comme alibi cette réponse : il promenait son chien près de chez lui vers 19h avant le dîner et il a rencontré le curé qui pourra confirmer son alibi. Après une inspection plus approfondie de la voiture brûlée Monsieur le commissaire Dupuis apprend que les techniciens

ont retrouvé une petite empreinte. Il s'agit de celle de Madame Maréchal. L'affaire prend une toute autre tournure à cette nouvelle.

Les deux inspecteurs sont tout de suite mis au courant et prennent leur voiture de police pour suivre la femme de la victime pour découvrir peut être de nouveaux éléments. Justine et Albert sont en planque depuis plus de deux heures devant le domicile de Madame Maréchal quand tout à coup ils aperçoivent la voiture de celle -ci sortir du garage. Justine au volant enclenche tout de suite la première vitesse et démarre afin de poursuivre la suspecte. Entre temps le commissaire lit les conclusions des experts qui indiquent que le coup de feu a été tiré par un gaucher. Sachant que Madame Maréchal est droitrière cela ne peut pas être elle. Alors la question se pose : Comment l'empreinte de madame a pu être trouvée sur la voiture du tueur ? Y aurait-il un complice ?

Le commissaire attend avec impatience ce que va donner la planque de ses inspecteurs. Et justement à ce moment-là il reçoit un message d'Albert expliquant qu'ils sont au Moulin de la Galette et que Madame Maréchal y serait en compagnie de Robert le témoin du crime et qu'ils seraient dans une posture où le doute ne peut pas exister : Ils sont amants. Albert demande ce qu'ils doivent faire ? Celui-ci sans hésité lui répond de les interpeler et de les emmener au commissariat.

Le commissaire Dupuis en relisant le compte rendu de l'autopsie note que la victime a été droguée avec un anxiolytique : une surdose de Xanax. Aussitôt il décide de faire perquisitionner l'appartement de Madame Maréchal.

La fouille de celui-ci va porter ses fruits. En effet deux tubes de barbituriques vont être

trouvés cachés dans le coffret à bijoux de Madame Maréchal. La posologie manquante du médicament correspond à la composition mortelle contenue dans le corps de la victime. Le commissaire satisfait de cette découverte s'autorise à penser qu'il est sur la bonne voie et que l'affaire va être bientôt résolue. Il reste tout de même une part d'ombre : La mallette. Le commissaire change de service pour se rendre à l'étage des salles d'interrogatoire.

Les deux suspects sont installés séparément dans de petites salles sombres avec pour seule lumière un spot braqué sur l'unique table de la pièce. Une caméra enregistre le déroulement de la série de questions que pose le policier au suspect. Le commissaire choisit de suivre par le biais d'un miroir sans tain le début des entretiens afin de sentir au mieux comment se comporte les deux suspects. Sa méthode consiste

à intervenir à un moment bien précis que lui seul après des années d'expériences ressent. Il peut ainsi « finir de presser le suspect » comme il dit.

Justine interroge Madame Maréchal : Après lui avoir redemandé son alibi de l'après-midi où s'est produit le meurtre Justine la questionne sur ses liens avec Robert : « Qu'elles sont vos rapports avec Monsieur Robert ? ».

Madame Maréchal le visage fermé ne répond pas.

« Ecoutez, cela ne sert à rien de se taire. Il est évident que vous avez une relation avec Monsieur Robert. Nous vous avons pris sur le fait et il ne peut y avoir de doute ! C'est votre amant ? ». Questionne Justine d'un ton sec.

« Il y a quelques mois, entre mon mari et moi cela n'allait plus très bien. Les absences régulières de mon mari et la découverte de sa maîtresse ont suffi pour que je me déculpabilise

d'avoir une relation extra conjugale. » Madame Maréchal sortant de son mutisme et d'une voix agressive poursuit :

« J'ai bien le droit d'avoir une vie de femme ! Qu'est-ce que vous imaginez ? Nous ne sommes plus au siècle dernier où la femme devait être au service de son mari sans rien dire ! Ma vie privée ne regarde que moi !!! »

Justine enchaine sur ces propos :

« Madame, je crois que vous oubliez qu'il y a eu meurtre et de plus est concernant la personne de votre mari. »

L'inspectrice ne laisse pas la suspecte répondre et continue son interrogatoire : « Premièrement vous allez baisser d'un ton et commencez par me raconter comment vous avez fait la connaissance de Robert »

Madame Maréchal tenant tête à la policière demande la présence d'un avocat et souligne qu'elle ne dira plus un mot. De son côté, Albert

n'a guère plus de résultat avec le suspect. Alors il décide de jouer la carte de la ruse et dit : « Vous savez Madame Maréchal a déjà peut être tout raconté à ma collègue et vous risquez d'écopier du maximum si vous ne me donnez pas votre version » Explique l'inspecteur calmement. Robert reste calme et stoïque. Albert et Justine laissent quelques instants leurs suspects pour échanger leurs avancés avec le commissaire. Un point est fait sur la situation. Ils sont persuadés que Madame Maréchal et Robert sont complices et souhaitent obtenir des aveux. Ils ont besoin d'un dossier solide pour le présenter au juge afin qu'ils soient incarcérés. Après avoir bu un café, les policiers reprennent leurs postes en salle d'interrogatoire : Justine reprend : « Votre avocat arrive il sera présent à vos côtés durant la garde à vue mais sachez qu'il n'a pas le droit d'intervenir pendant l'audition. Vous avez trente minutes confidentielles avec lui pour lui parler de votre

situation avant que nous reprenions l'interrogatoire. Maître, Madame Maréchal je vous laisse et à tout à l'heure ». L'avocat s'installe et lui explique qu'il n'a pas accès au dossier de procédure pour le moment.

Chapitre 6

Les aveux

L'inspecteur revient en salle d'interrogatoire et présente à l'accusé une pièce à conviction et dit « Nous avons retrouvé des traces de poudre sur vos vêtements ainsi que les bidons contenant le liquide qui a permis de brûler la voiture. Il est tant monsieur d'avouer ! ».

Conseillé très justement par son avocat de dire la vérité, Robert craque sous la pression et explique : « J'étais amoureux de Madame Maréchal et je ne voulais pas la perdre. Je me suis trouvé piégé. Elle n'arrêtait pas de me dire : Prouve-moi que tu m'aimes en tuant mon mari ! C'est lui ou moi, sinon je te quitte. Cette femme je l'ai dans la peau. Je crois que j'aurais pu faire n'importe quoi pour elle. Aujourd'hui je me rends compte que j'ai été trop loin. J'étais sous son emprise. »

L'inspecteur questionne à nouveau : « Reprenons depuis le début et racontez-moi comment vous avez organisé ce meurtre »

Robert livide se soulage en déposant sur la table le poids de sa culpabilité : « Nous avons convenu que je brûlerai la voiture la veille du meurtre pour détourner les pistes de la police. »

Le commissaire Dupuis suit les aveux avec beaucoup d'attention derrière le miroir sans tain et décide d'intervenir dans la salle d'interrogatoire auprès de son collègue et ajoute : « Je ne comprends pas comment sur les vidéos de surveillances nous avons vu la voiture puisque vous dites que vous l'avez brûlé la veille. Expliquez-moi ! »

L'accusé reprend : « Je possède exactement la même voiture et il m'a été facile de faire le trajet le jour du drame et de revenir par une autre route sans caméra cette fois-ci pour être

présent à temps pour devenir un témoin sur les lieux du crime. » L'inspecteur surpris par cette révélation questionne à nouveau : « Vous la gardez où cette voiture ? Et comment avez-vous pu vous payer cette voiture ? Je ne pense pas que c'est avec l'argent des ventes de quelques tableaux que cela soit possible ? » Le policier avide de réponses secoue le prévenu qui ne semble pas prendre conscience de la gravité de la situation.

Robert agacé par les propos des policiers mais très calme répond : « La voiture c'est Madame Maréchal qui l'a achetée. J'ai un garage privé à côté du Moulin de la Galette. Vous pouvez vérifier, elle y est ! ». Le commissaire ne manque pas dans l'instant qui suit d'envoyer un agent à l'adresse indiquée par Robert afin de contrôler ses dires.

*Robert reprend et dit d'une voix posée :
« Madame Maréchal me tenait par l'argent.*

Elle a fait en sorte que j'ai un petit deux pièces une voiture et régulièrement elle achetait mon matériel : toiles, peinture à l'huile j'étais un prince mais complètement dépendant d'elle. Moi qui ai vécu dans la rue, ne sachant pas du jour au lendemain si je pourrais m'acheter de quoi manger, c'était une chance d'avoir rencontré cette femme. Elle s'est servie de moi pour accomplir ce geste. Je regrette tellement j'ai la mort de cet homme sur ma conscience. » L'homme se prend la tête entre les mains et reste muet. Le commissaire s'interroge : est-il vraiment honnête et franc où est-il en train de sauver sa peau en mettant toute la responsabilité sur le dos de l'épouse ?

Il reprend l'interrogatoire : « Monsieur vous avez quand même tué un homme ne l'oubliez pas, personne ne l'a fait à votre place. » dit-il pour remettre le contexte dans la réalité des faits.

Chapitre 7

Madame Maréchal

Pendant ce temps, Justine l'inspectrice reprend l'interrogatoire avec Madame Maréchal : « Madame, nous allons reprendre depuis le début : comment avez-vous rencontré Robert et que s'est-il passé ensuite pour en arriver à la situation actuelle... » La suspecte le visage fermé reste muette.

« Vous savez cela ne plaide pas en votre faveur votre attitude tout ou tard vous serez dans l'obligation de parler. Vous n'avez pas d'alibi et des preuves s'accumulent contre vous. Moi j'ai tout mon temps. » Explique Justine. L'avocat silencieux fait un signe de la tête à Josette afin de lui faire comprendre qu'elle n'est pas en bonne posture et qu'il est préférable de parler.

« J'ai rencontré Robert au Moulin de la Galette. Ce qui m'a plu c'est son côté bohème artiste.

Il respirait la liberté, la joie de vivre. Nous avons dansé toute la nuit. Il y avait tellement longtemps que je ne m'étais pas sentie aussi bien. Je suis tombée follement amoureuse de cet homme et j'avais peur de le perdre. Je ne sais pas si vous pouvez comprendre car vous êtes jeune. Ma vie n'a pas été facile tous les jours vous savez ! » Elle s'interrompt un instant. L'inspectrice répond d'un ton sec et direct : « Ce que je comprends moi c'est que vous avez fini par vous débarrasser de votre mari en décidant de le tuer. »

« Je n'avais pas le choix » crie Madame Maréchal. « Mon mari n'aurait jamais accepté de divorcer, j'étais sa prisonnière. »

Justine questionne à nouveau : « Nous avons trouvé une surdose d'anxiolytique à l'autopsie. Chez vous nous avons trouvé ces tubes de Xanax. Pouvez-vous m'expliquer ? » L'inspectrice présente dans des sacs plastiques

transparentes les tubes des médicaments. Madame Maréchal reste stoïque à la vue des scellés. Son visage ne montre aucune crainte ni stupeur.

« Ce sont mes médicaments. J'en prends lorsque je ne suis pas bien. Je ne comprends pas, peut être que mon mari n'allait pas bien et il s'est servi dans l'armoire à pharmacie... » Explique Josette calmement.

« Ça suffit maintenant arrêtez de me prendre pour une débile. C'est vous qui lui avez administré à son insu. La dose est trop importante, à moins qu'il ait voulu se suicider. Mais se tuer sur les marches du Sacré Chœur c'est un peu curieux vous ne croyez pas ! » Dit en haussant le ton la policière. Pour la première fois l'accusé perd son sang-froid et raconte : « Ha ! J'en ai assez maintenant. Eh ! bien oui j'ai versé dans son café un peu de poudre de Kanax et alors ! Comment croyez-vous qu'on pouvait lui tirer dessus sans qu'il rétorque ou qu'il se défende.

Robert est un petit gabarit par rapport à mon mari. Je ne voulais pas rater mon coup c'était ma liberté que je jouais ! »

L'inspectrice continue de récolter les aveux en tenant tête à cette femme qui ne semble pas à aucun moment de ces récits montrer des regrets ou des remords de ces actes prémédités. Justine quitte la salle d'interrogatoire après avoir récolté les aveux de Madame Maréchal pour retrouver le commissaire Dupuis. Celui-ci content du résultat obtenu par ses inspecteurs se dirige vers la salle où se trouve l'accusé car une question le taraude : La mallette, qu'est-ce qu'elle a avec toute cette histoire ?

Chapitre 8

La mallette

« Madame Maréchal je vais reprendre votre audition. Vous êtes en possession d'une mallette qui appartenait à votre mari n'est-ce pas ? »
Demande le commissaire.

« Pourquoi vous me posez cette question ? Si elle appartenait à Léon c'est à lui qu'il faut le demander. » S'exclame Madame Maréchal sur un ton ironique.

« Ah ! Ne jouez pas à ce petit jeu avec moi madame ! Votre avenir est déjà bien sombre alors à vous de choisir si vous voulez vous rajouter des années de prisons ! » Annonce le policier. Le commissaire se lève de sa chaise et tourne autour de l'accusé et de son avocat en ne la quittant pas des yeux. La pression est à son comble. Josette Maréchal n'est pas maître de la situation et elle sent dans l'attitude de cet homme

qui tourne autour d'elle la vision d'un animal comme un fauve qui serait prêt à se jeter sur sa proie. Elle est déstabilisée et elle ne sait plus quoi faire : se taire ou raconter...

Le commissaire ne voyant pas de réaction de la suspecte décide de feinter un départ de la salle. « Attendez Monsieur le commissaire. » S'écrie la femme

« En effet, j'ai cette mallette. Vous la trouverez dans mon vestiaire de la rue Cortot où j'exerce mon métier de sténo dactylo. » Madame Maréchal poursuit ses explications : « J'ai eu la curiosité d'ouvrir cette mallette un jour où mon mari s'était absenté de la maison. Je me questionnais depuis un bon moment car cet objet avait l'air tellement important pour lui que s'en était inquiétant. Jamais il ne répondait à mes questions où il était très évasif à savoir ce qu'elle contenait. Ce que j'y ai découvert fut terrifiant. »

Elle s'arrête, le teint blême elle se prend la tête dans les mains. Pour la première fois le commissaire eut le sentiment que la narratrice était touchée profondément par ce qu'elle a constaté. Madame Maréchal se reprend très vite comme pour cacher la tristesse qui l'envahit et dit « Des photos ! de Robert et de moi compromettantes et des liasses de billets. Alors j'ai compris qu'on faisait chanter mon mari. J'ai pensé à mes enfants. Peut-être faisait-on pression sur lui en le menaçant de tout révéler aux enfants. Cette idée était insupportable. C'est pourquoi il était urgent d'arrêter tout ça. Il devait disparaître. »

Le policier interroge : « Ce chantage de qui vient-il ? »

« Je n'en ai pas la moindre idée ; Je ne vois que les personnes de mon travail. Au bureau ils se sont peut-être aperçus de ma double vie car mes collègues sont au courant que mon couple

n'allait pas très fort. Mais je ne peux pas vous donner un nom en particulier. » Répond Josette.

Le commissaire Dupuis envoie ses inspecteurs récupérer la mallette et demande à ce qu'il y ait un relevé d'empreintes de celle-ci et de son contenu. D'autre part il convoque dans la foulée tout le personnel de la rue Cortot afin de comparer et d'identifier le ou la coupable. Le verdict ne s'est pas fait attendre très longtemps : Quelques traces laissées par les sillons de la peau ont été récupérées sur les photos et les billets. Celles-ci ont été comparées et reconnues appartenant à une jeune femme travaillant dans le même service que Madame Maréchal .

Chapitre 9

Affaire résolue

Le commissaire Dupuis retourne dans son bureau soulagé d'avoir résolue cette affaire. Les deux inspecteurs Justine et Albert accompagnent les prévenus jusqu'à leur cellule en attendant d'être jugés.

Le téléphone sonne le commissaire décroche : Un nouveau meurtre a été commis, une jeune femme de 27 ans a été retrouvée étranglée dans une ruelle de Montmartre. C'est une autre affaire qui commence...

Quelques mois plus tard les enquêteurs apprendront que suite à l'arrestation des deux suspects de l'assassinat de Monsieur Maréchal et du maître chanteur il a été décidé lors du procès les sanctions suivantes :

- Robert a pris 30 ans : la perpétuité*

- Madame Maréchal : 15 ans de prison (pas de sursis)*
- Maître chanteur : 10 ans de prison (pas de sursis)*

Les auteurs sont :

- *Madame Andres Rejane*
- *Monsieur Aujoux Gérard*
- *Madame Beauwerger Colette*
- *Monsieur Canchon Ghislain*
- *Madame Corroyer Yvonne*
- *Madame Delépine Renée*
- *Monsieur Delépine Michel*
- *Madame Galbrun Arlette*
- *Madame Garson Denise*
- *Madame Gronostaj Odette*
- *Monsieur Goubet Serge*
- *Madame Froissart Nicole*
- *Madame Louchet Christiane*
- *Madame Maerten Geneviève*
- *Madame Marie Lucienne*
- *Monsieur Nogues Serge*
- *Madame Selva Thérèse*

- *Madame Surdiaucourt Jeannine*
- *Madame Tailleur Liliane*
- *Monsieur Ferrien Guy*
- *Madame Tuquet Evelyne*

Un grand merci à Corinne pour son implication dans l'histoire.

Création de cet ouvrage :

Juin 2019-septembre 2020

